

## Guide de saisie des animations



Pour une animation sur les communes de :



Forcalquier ● Cruis ● Fontienne ● Lardiers ● Limans ●  
Lurs ● Montlaux ● Niozelles ● Ongles ● Pierrerue ●  
Revest-Saint-Martin ● Saint-Etienne-les-Orgues ●  
Sigonce

<https://www.haute-provence-tourisme.com/fr/diffuser-un-evenement/>



Communauté de communes  
Haute-Provence Pays de Banon



Mane ● Aubenas-les-Alpes ● Banon ● Dauphin ●  
L'Hopistalet ● Montjustin ● Montsalier ● Oppedette ●  
Redortiers ● Reillanne ● Revest-des-Brousses ●  
Revest-du-Bion ● La Rochegiron ● Saint Maime ●  
Saint-Martin-les-Eaux ● Saint-Michel-l'Observatoire ●  
Sainte-Croix-à-Lauze ● Saumane ●  
Simiane-la-Rotonde ● Vachères ● Villemus

<https://hauteprovencepaysdebanon-tourisme.fr/fr/rb/535342/annoncer-votre-evenement>



Durance Luberon Verdon  
AGGLOMÉRATION

Manosque ● Allemagne-en-Provence ● La Brillanne ●  
Brunet ● Le Castellet ● Corbières-en-Provence ●  
Entrevennes ● Esparron-de-Verdon ● Gréoux-les-Bains ●  
Montagnac-Montpezat ● Montfuron ● Oraison ●  
Pierrevert ● Puimichel ● Puimoisson ● Quinson ●  
Riez ● Roumoules ● Saint-Laurent-du-Verdon ●  
Saint-Martin-de-Brômes ● Sainte-Tulle ● Valensole ●  
Villeneuve ● Vinon-sur-Verdon ● Volx

<https://www.tourisme-manosque.fr/formulaire-apidae/>



Les critères obligatoires à renseigner sont indiqués par \*.

 La portée concerne les spectateurs et la distance qu'ils sont prêts à parcourir pour participer à une manifestation.

*Astuce pour choisir « la portée » de l'événement :*

-  Pour les habitants : animation de quartier, du village
-   Locale : spectateurs résidant à proximité immédiate - 25 km
-  Départementale - de 25km à 70 km
-   Régionale - de 70km à 200 km
-  Nationale - de 200km à 1000 km



### **Plus la portée est grande, moins l'information est ciblée !**

La plupart des animations de notre territoire sont classées « en locale » voire « départementale » pour les manifestations les plus importantes.

 Pour que vos animations remontent dans les bonnes catégories, n'oubliez pas de remplir :

-  « type de manifestation »
-  « catégories de manifestation »
-  « thèmes de la manifestation »

 Le descriptif court ne comprend que **255 caractères** (espaces compris). Soyez concis, séduisez les lecteurs !  
Les renseignements plus complets seront dans le descriptif détaillé.



### **Seul le descriptif court apparaîtra dans Le Petit Colporteur !**

 Le champs « Moyen de communication » doit **au minimum avoir un numéro de téléphone** de la personne responsable des réservations et/ou de la personne responsable de la promotion de l'événement.

 **Le tarif est obligatoire !** Si l'événement est gratuit il suffit de cocher la case.



### **Pour paraître sur Le Petit Colporteur**

-  Saisir les animations avant le 10 du mois précédent.
-  Demander la parution dans le « commentaire privé » et l'association organisatrice ou le nom du responsable.

**La photo en Haute Définition est obligatoire ! (1200 pixels)**

 Cochez « Je ne suis pas un robot »